

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Alger Est

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS ALGER-EST
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°08/AT/DO-ALGER-EST/2026**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« **Travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil réseau fibre** »

ELIGIBILITE :

Le présent Cahier des Charges s'adresse uniquement aux personnes physiques ou morales de droit Algérien qualifiées dans l'un des domaines des travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux Infrastructures Passives de Télécommunications classifiées dans l'une des catégories de 01 et plus, ayant des capacités techniques et financières pour travaux de développement et de la maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau fibre.

Les soumissionnaires sont tenus de justifier leurs qualifications par les documents suivants :

1. Une copie de l'extrait du registre de commerce électronique portant le code des activités liés aux domaines des Travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux Infrastructures Passives de Télécommunications ;
2. Une copie du dernier certificat de qualification et classification professionnelles dans l'une des catégories professionnelles de 01 et plus en cours de validité le jour de dépôt des offres dans l'un des domaines de Travaux de Génie Civil, Travaux Publics, Travaux Bâtiment et Hydrauliques, Travaux Infrastructures Passives de Télécommunications.

NB :

Toute offre dont les conditions d'éligibilité précitées sont incomplètes ou absentes sera automatiquement rejetée.

Les représentants des entreprises intéressées par le présent Appel d'Offres, peuvent retirer le Cahier des Charges auprès de la Structure Contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

EPE- ALGÉRIE TELECOM –SPA

Direction Opérationnelles Des Télécommunications « DOT » d'Alger Est

Adresse (Siège DOT) : 02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey - Alger - Algérie

Contre le versement de la somme de **huit mille dinars algériens (8.000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le versement se fera auprès de la Banque **BNA Agence 648 El Mohammadia (Direction Générale d'Algérie Télécom)** au compte ayant les identifiants (**RIB**)

N° N°001 00611 0300000014/10.

Le Cahier des Charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **Dossier Administratif** », « **Offre Technique** » et « **Offre Financière** ».

1 Le Dossier Administratif comprend l'original des documents administratifs en format Papier et support électronique.

2 L'Offre Technique comprend l'original des documents techniques en format Papier et support électronique.

3 L'Offre Financière comprend l'original des documents financiers en format Papier et support électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées doivent être insérées dans **une enveloppe externe fermée et anonyme**, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE - ALGÉRIE TELECOM –SPA

« APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES »

Appel d’offres N° : 08/AT/DO-ALGER-EST/2026

Objet : « Travaux de développement et de maintenance de l’infrastructure d’accueil réseau fibre »

DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS « DOT » D’Alger Est.

ADRESSE : 02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey - Alger – Algérie

« À n’ouvrir que par la Commission d’Ouverture des Plis et D’Evaluation des Offres »

L’attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de la présentation sous peine de rejet.

NB :

- 1. Si l’enveloppe extérieure n’est pas marquée comme indiqué ci-dessous, Algérie Télécom ne sera en aucun cas responsable de ce que l’offre soit égarée ou de ce qu’elle soit ouverte prématurément ;*
- 2. Toutes les pages de l’offre doivent être paraphées par le soumissionnaire à défaut l’attestation d’acceptation des clauses du CDC portant la paraphe et acceptation des clauses contractuelles fera foi.*
- 3. En cas de contradiction entre le support papier de l’offre et le support électronique la version papier prime ;*
- 4. En cas d’illisibilité d’un document en support papier ; le support électronique peut être pris en considération ;*
- 5. L’offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharges.*

Les offres doivent être déposées à l’adresse suivante :

EPE- ALGÉRIE TELECOM –SPA

DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS

« DOT » D’Alger Est.

Service Achats

Adresse (Siège DOT) : 02 Rue Djoudji Zitouni – Hussein Dey - Alger - Algérie

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web officiel d'Algérie Télécom : www.safqatic.dz , et sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

La date et l'heure limites de dépôt des offres est celle correspondant à la date et l'heure d'ouverture des plis fixée au dernier jour de préparation des offres, à partir de **08h :00 jusqu'à 14h :00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, aux mêmes heures.

Toute offre parvenue après l'expiration de la date et l'heure limites de dépôt, sera rejetée.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.